



Le présent document contient les renseignements clés que vous devriez savoir concernant Serie A du Fonds de revenu à court terme Clearpoint (le « Fonds »). De plus amples renseignements détaillés se trouvent dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre conseiller. Communiquez avec Caldwell Investment Management Ltd. en faisant le 1 800 256-2441, en écrivant à funds@caldwellinvestment.com ou en visitant www.caldwellinvestment.com.

Avant d'investir dans un Fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Données en bref

Code du Fonds:	CWF166 (Frais d'acquisition initiaux) CWF167 (Frais d'acquisition pour le rachat)	Gestionnaire du Fonds:	Caldwell Investment Management Ltd.
Date de création de la série:	13 février, 2017	Gestionnaire de portefeuille:	Caldwell Investment Management Ltd.
Valeur totale du Fonds au 31 décembre 2017:	12 097 117 \$ gains en capital	Sous-conseiller de portefeuille:	Cortland Credit Group Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG):	3,19%	Distributions:	Revenus et Annuellement en décembre (le cas échéant)
		Placement minimum:	1 000 \$ initial, 100 \$ supplémentaire

Quels types de placements le Fonds réalise-t-il?

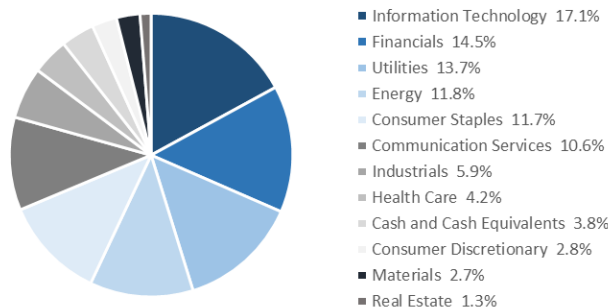
Le Fonds vise à fournir un revenu, tout en préservant le capital et en maintenant des liquidités, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations de sociétés ouvertes et de titres adossés à des créances mobilières nord-américains avec une échéance de cinq ans ou moins.

Le tableau ci-dessous présente un instantané des placements du fonds au 31 décembre 2018. Les placements du fonds changeront.

The top 10 investments (December 31, 2018)

1. Cash and Cash Equivalents	20.9%
2. Lee Enterprises Inc. 9.50%	5.7%
3. Avon International Operations Inc. 7.88%	5.5%
4. PBF Logistics LP and PBF Logistics Finance Corp. 6.88%	5.4%
5. Genworth Financial Inc.	5.4%
6. CenturyLink Inc. 6.75%	5.3%
7. Cutwater 2015-I Ltd. 5.89%	5.1%
8. Salem Media Group Inc. 6.75%	5.1%
9. AK Steel Corporation 7.62%	5.0%
10. Consolidated Communications, Inc. 6.5%	4.9%
Total percentage of top 10 investments	68.4%
Total number of investments	20

Investment Mix (December 31, 2018)



Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a évalué le risque de ce Fonds comme faible à moyen. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

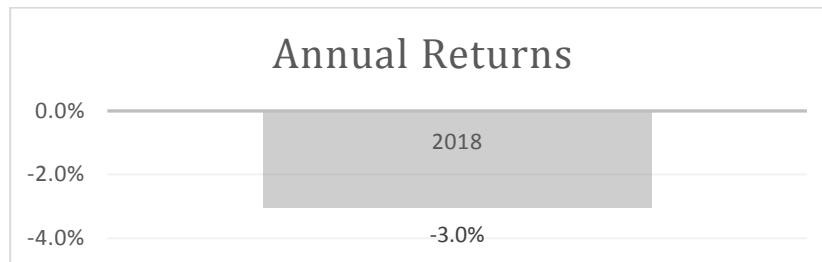
Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie quant au rendement; il se peut que l'argent que vous investissez ne vous soit pas remboursé.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du Fonds au cours de la dernière année. Les retours sont après déduction des dépenses. Ces dépenses réduisent les rendements du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds au cours de la dernière année. Le fonds a perdu de la valeur cette année-là. L'éventail des rendements et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques auxquels le Fonds a été exposé. Il ne vous dit pas quelle sera la performance du fonds à l'avenir.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du fonds sur trois mois au cours de la dernière année. Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Considérez combien de perte vous pourriez vous permettre de supporter en peu de temps.

	Retour	3 mois se terminant	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur Retour	2,2%	31 juillet 2018	Votre investissement augmenterait à 1 022 \$.
Pire Return	-5,2%	31 décembre 2018	Votre investissement tomberait à 948 \$.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série A du fonds à sa création a maintenant 959 \$. Cela correspond à un rendement annuel composé de -4,1%.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs:

- qui recherchent des investissements à court et à moyen terme
- qui sont prêts à accepter un risque de placement moyen
- qui recherchent une exposition aux actions de sociétés à travers le monde

Un mot sur la fiscalité

. En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains que vous faites à l'aide du Fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales régissant votre territoire de résidence et du fait que vous déteniez ou non le Fonds dans un compte enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



Combien ça coûte?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des série A parts du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les frais de vente applicables à cette série du fonds sont décrits dans le tableau ci-dessous:

Option de frais	Ce que vous payez		Fonctionnement
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Option de frais d'acquisition initiaux (frais de souscription initiaux)	De 0 % à 5 % du montant investi.	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investis	<ul style="list-style-type: none"> L'investisseur et le conseiller conviennent du taux. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant brut acheté, au moment de l'achat, en tant que commission pour la firme de votre représentant.
Frais d'acquisition pour le rachat (frais d'acquisition différés réduits)	Si vous vendez au cours de : la 1 ^{re} année suivant l'achat 3,5 % la 2 ^e année et la 3 ^e année suivant l'achat 2,5 % Après trois ans 0 %	De 0 \$ à 35 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ que vous rachetez.	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition différés correspondent à un taux fixe basé sur la durée pendant laquelle vous avez détenu les parts. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous achetez des unités du Fonds, le gestionnaire verse au cabinet du représentant une commission de 3,0 %. Cette commission est payée par le gestionnaire et n'est pas payée par le Fonds ni par vous. Si vous rachetez des parts que vous avez achetées en vertu de l'option de frais d'acquisition différés, vous devrez payer jusqu'à 3,5 % du montant que vous rachetez.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

En date du 30 Juin 2018, les frais de la série A du fonds s'élevaient à 3,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds. Le gestionnaire a renoncé à certains frais du Fonds. Si elle l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	3.19%
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0.02%
Frais du Fonds (RFG + RFO)	3.21%

La Prime de performance pour chaque série correspond à 10 % du montant par lequel la VL par part de cette série à la clôture de l'exercice (comme défini ci-dessous) excède la VL par part d'une série cible à la clôture de l'exercice (comme défini ci-dessous), multiplié par le nombre de parts en circulation de cette série à la clôture de cet exercice.

La « **VL par part d'une série à la clôture de l'exercice** » d'une série au cours d'un exercice s'entend de la VL par part d'une série au moment du calcul à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable de cette année.

La « **VL par part d'une série cible à la clôture de l'exercice** » pour une série au cours d'un exercice correspond au produit de : [Seuil plafond x (1 + taux minimal) - distributions]

Aux fins du calcul ci-dessus :

Le « **Seuil plafond** » à l'égard d'une série s'entend a) du prix de souscription par part pour la série lorsque les parts de cette série étaient initialement offertes à la vente avant qu'une Prime de performance à l'égard de cette série a été versée, et b) de la VL par part d'une série à la clôture de la dernière période pour laquelle une Prime de performance à l'égard de cette série a été versée après que la Prime de performance à l'égard de cette série a été versée.



Les « **Distributions** » s'entendent des distributions sur les séries applicables à partir de la clôture de la dernière période pour laquelle la Prime de performance à l'égard de cette série a été versée à la fin de l'année

Le « **taux de rendement minimal** » relatif à la série pour chaque calcul annuel de la commission de performance désigne le pourcentage d'augmentation cumulative de l'indice de référence (défini ci-après) (a) avant le versement d'une commission de performance au titre de la série les séries ont été initialement proposées à la vente jusqu'à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable de l'année, plus 1,00%. et (b) après le paiement d'une commission de performance à l'égard de la série, à compter de la fin de la dernière période pour laquelle une commission de performance à l'égard de la série a été payée à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable de l'année, plus 1,00%. Aucune commission de performance ne sera versée si le taux de rendement minimal est inférieur à 1,00%.

« **Indice de référence** » désigne l'indice de référence du Fonds constitué de 35% de l'indice obligataire à rendement élevé FTSE Canada (anciennement l'indice d'obligations à rendement élevé canadien DEX), de l'indice des obligations de sociétés S & P Canada Investment Grade à 30% et de l'indice de rendement à 35% ICE Bank of America Merrill Lynch. (anciennement Indice des obligations à rendement élevé Merrill Lynch de la Bank of America) (converti sur la base du taux de change USD / CND \$).

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sasociété vous fournissent.

Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Option de frais d'acquisition initiaux (frais de souscription initiaux)	1,00 % chaque année sur la valeur de votre placement.	\$10 on every \$1,000 invested
Frais d'acquisition pour le rachat (frais d'acquisition différés réduits)	Dans les trois premières années au cours desquelles vous détenez les parts : 0,50 % chaque année sur la valeur de votre placement. Après trois ans : 1,00 % chaque année sur la valeur de votre placement.	Dans les trois premières années au cours desquelles vous détenez les parts : 5 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investis. Après trois ans : 10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investis.

3. Autres frais

Les frais ci-dessous peuvent vous être imposés si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Pour les parts vendues dans les 90 jours de l'achat, nous imposerons des frais de négociation à court terme allant jusqu'à 3 % de valeur totale de leur actif net au détenteur des parts. Des frais de négociation à court terme ne seront pas imposés pour le rachat de parts acquises (i) au moyen d'un réinvestissement automatique de toutes les distributions par le Fonds; (ii) par l'exercice d'un droit de rachat d'origine législative; ou (iii) à la discrétion absolue de Caldwell Investment Management Ltd. Ces frais perçus retournent au Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois régissant les valeurs mobilières de certaines provinces et territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une convention d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables après que vous ayez reçu un prospectus simplifié;
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat.

Dans certains territoires et provinces, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certaines zones de compétences, de réclamer des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, la notice annuelle, ou les états financiers comportent une déclaration mensongère. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi régissant les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.



Pour obtenir plus de renseignements, consultez la loi régissant les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Pour recevoir plus de renseignements

Communiquez avec Caldwell Investment Management Ltd. ou votre conseiller pour recevoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents de divulgation. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Address:	Caldwell Investment Management Ltd. 150 King Street West Suite 1702 Toronto ON M5H 1J9
Phone:	416-593-1798
Toll-free:	1-800-256-2441
Fax:	416-862-2498
Email:	funds@caldwellinvestment.com www.caldwellinvestment.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.